

I. – L'ACTIVITE AGRICOLE

L'année 2006, année de clôture du X^{ème} Plan de développement, a été marquée par la poursuite des réformes prises dans diverses branches du secteur agricole et de pêche, en vue d'améliorer les niveaux de production, promouvoir le milieu rural, créer davantage d'emplois et réaliser, en définitive, un développement équilibré et durable qui permettra au secteur de relever les défis de la concurrence internationale.

Ces réformes concernent, notamment, la poursuite de la liquidation des terres coopératives, l'enregistrement foncier des terres agricoles, l'actualisation de certaines dispositions du code des investissements pour couvrir de nouvelles activités et la mise à niveau des centres de formation professionnelle agricole. En outre, un ensemble de mesures ont été prises en faveur du secteur à l'occasion de la Fête nationale de l'agriculture, à savoir notamment :

- l'élaboration d'un programme spécifique de mise à niveau des centres de collecte et de conditionnement des légumes et des fruits ;
- la réalisation d'un projet pilote pour instaurer la traçabilité des produits de la filière de production animale ;
- le renforcement de la contribution des banques au financement des unités de pêche de poisson bleu jusqu'à 300 mille dinars ;
- la révision à la hausse du plafond de la prime d'investissement pour l'acquisition d'unités de pêche de poisson bleu, qui a été porté à 150 mille dinars ;
- l'augmentation du plafond des crédits fonciers accordés aux membres d'une même famille, qui est passé de 30 mille à 50 mille dinars ;
- l'extension des avantages du code d'incitations aux investissements aux projets de l'aquaculture ;
- l'élaboration d'une stratégie nationale pour la protection et la régénération des zones de pêche menacées ;
- la réduction du coût du crédit agricole à court terme au début de la campagne 2006-2007.

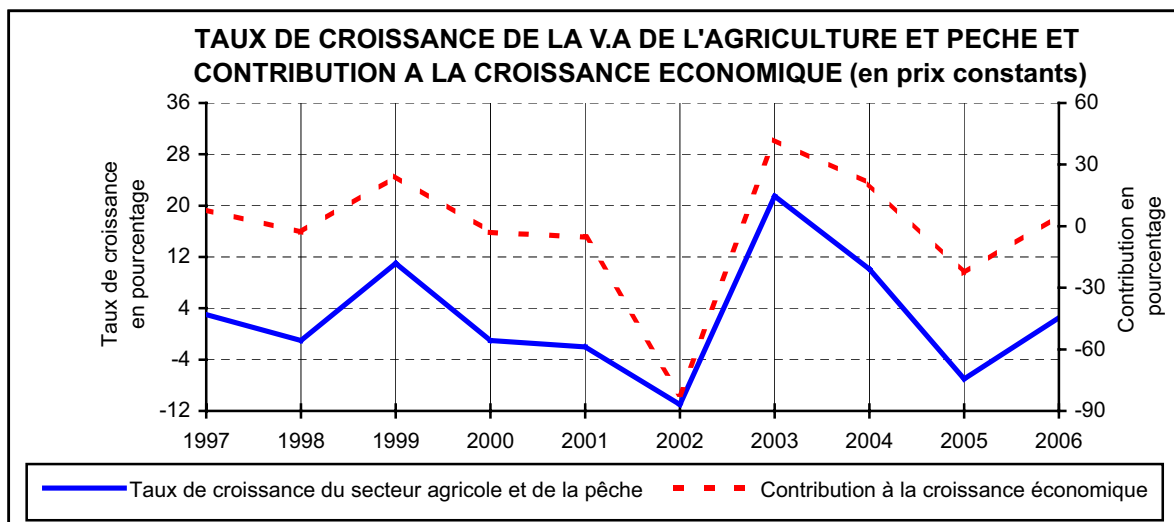
Par ailleurs, une attention particulière a été accordée à la promotion des services agricoles, notamment la formation, la vulgarisation et le développement de la recherche pour promouvoir la qualité des produits.

En conséquence, les investissements effectués dans le secteur de l'agriculture et pêche se sont accrus pour atteindre 912,5 MDT, en 2006, contre 787 MDT un an plus tôt, soit environ 9,4% de l'investissement global. La contribution du secteur privé s'est élevée à 55% contre 45% pour l'Administration et les entreprises publiques, soit pratiquement les mêmes parts qu'une année auparavant.

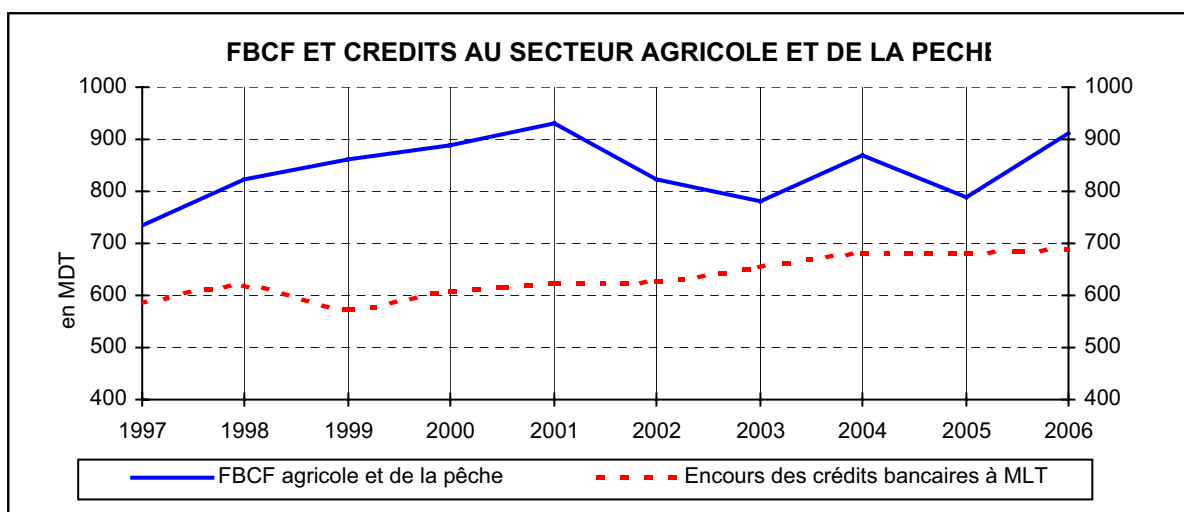
Les investissements publics ont concerné, surtout, l'hydraulique agricole, la recherche et la vulgarisation, ainsi que la protection des eaux et du sol, tandis que ceux réalisés par le secteur privé ont bénéficié, notamment, à la pêche, à l'acquisition de matériel agricole, à l'arboriculture et à la branche de l'élevage.

Compte tenu des bonnes conditions climatiques, à la fin de l'hiver et au cours du printemps 2006, la plupart des récoltes ont connu une évolution favorable malgré un démarrage difficile de la campagne agricole 2005-2006, suite à l'insuffisance et à l'irrégularité des pluies, surtout en automne. Ainsi, la valeur ajoutée du secteur s'est accrue,

en 2006, au taux de 2,5% en termes réels contre une baisse de 7% une année auparavant, se traduisant par une contribution à la croissance économique globale de 5,4% contre une contribution négative de 22,9% en 2005.



Par ailleurs, l’approvisionnement des marchés s’est caractérisé par l’abondance et la régularité de l’offre au moment où la demande est restée soutenue, particulièrement au cours des périodes de grande consommation, telles que la haute saison touristique, le mois de Ramadan et les fêtes religieuses et de fin d’année. Les quelques tensions observées se sont limitées à un nombre réduit de produits, à l’instar de la viande avicole et de l’huile d’olive.



Pour ce qui est de la contribution du secteur agricole et de pêche aux échanges extérieurs, il y a lieu de noter l’excédent enregistré au niveau de la balance alimentaire, soit 259,2 MDT en 2006 contre 132,3 MDT l’année précédente. Ainsi, le taux de couverture des importations de produits alimentaires par les exportations est passé, d’une année à l’autre, de 112,1% à 119,6%.

I – CULTURES ANNUELLES

En dehors des céréales et de la tomate et, à un degré moindre, des melons et pastèques, les autres cultures annuelles ont dégagé au cours de la campagne agricole 2005-2006 des récoltes supérieures à celles enregistrées la campagne précédente.

A – GRANDES CULTURES

1) Céréaliculture

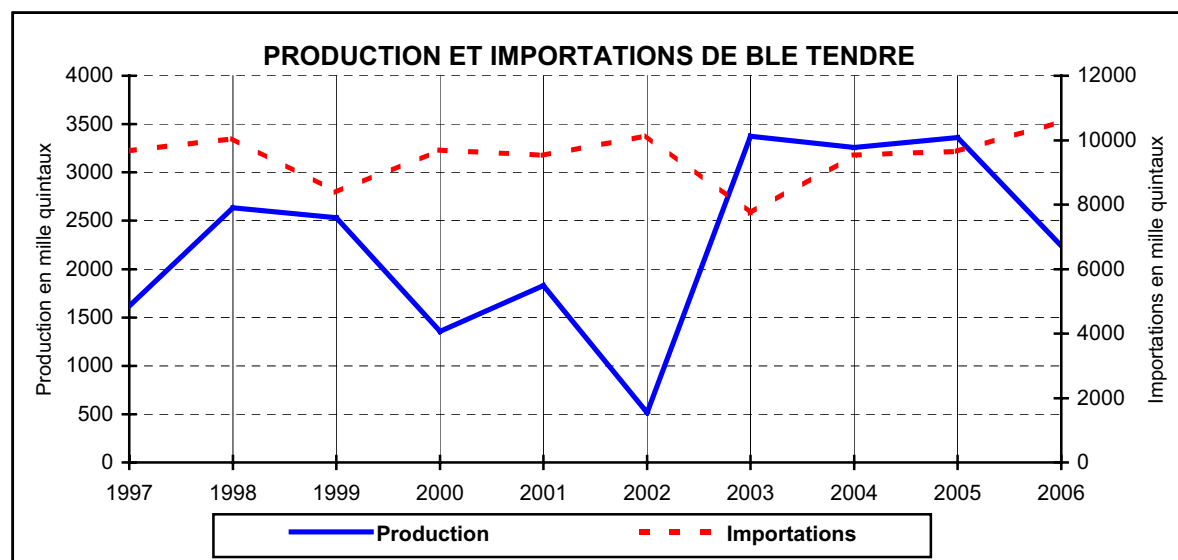
Malgré le déficit hydrique enregistré en automne, les emblavures céréalières au titre de la campagne 2005-2006 ont couvert 1.589 mille hectares, soit un accroissement de 10,8% par rapport à la campagne précédente. Les précipitations enregistrées au cours des mois de décembre et de janvier ont encouragé les agriculteurs à réaliser les semis sur les superficies programmées. L'augmentation des superficies a concerné le blé dur (857 mille hectares contre 813 mille pour la campagne 2004-2005) et l'orge et le triticale (589 mille hectares contre 473 mille). Quant aux superficies irriguées, elles ont atteint environ 78 mille hectares, niveau comparable à celui de la campagne précédente.

CEREALES : SUPERFICIES EMBLAVEES, PRODUCTIONS ET RENDEMENTS

Campagne	Superficies emblavées (en mille hectares)				Productions (en millions de quintaux)				Rendements (en quintaux par hectare)		
	Blé dur	Blé tendre	Orge ¹	Total	Blé dur	Blé tendre	Orge ¹	Total	Blé dur	Blé tendre	Orge ¹
1999-2000	857	134	597	1.588	7,1	1,4	2,4	10,9	8,3	10,4	4,0
2000-2001	705	119	437	1.261	9,4	1,8	2,3	13,5	13,3	15,1	5,3
2001-2002	639	117	404	1.160	3,7	0,5	0,9	5,1	5,8	4,3	2,2
2002-2003	794	133	592	1.519	16,4	3,4	9,2	29,0	20,7	25,6	15,5
2003-2004	881	154	608	1.643	14,0	3,3	6,2	23,5	15,9	21,4	10,2
2004-2005	813	148	473	1.434	12,9	3,4	4,7	21,0	15,9	23,0	9,9
2005-2006	857	143	589	1.589	10,3	2,2	3,6	16,1	12,0	15,4	6,1

Source : Ministère de l'Agriculture et des ressources hydrauliques

Cependant et en raison du manque de pluies après la période des semis qui a touché l'ensemble des régions du pays, les superficies céréalières récoltées n'ont atteint que 1.271 mille hectares ou environ 80% du total des emblavures. De ce fait, la production de céréales a accusé une baisse, suite notamment à la régression des rendements à l'hectare, pour se situer à 16,1 millions de quintaux, dont 10,3 millions de blé dur et 3,6 millions d'orge et triticale, contre un total de 21 millions de quintaux pour la campagne 2004-2005. Ce niveau de récolte reste, néanmoins, supérieur à la moyenne de 13,9 millions de quintaux enregistrée au cours du IX^{ème} Plan.



¹ Y compris le triticale.

La collecte effectuée par l'Office des céréales et les coopératives centrales a porté sur 7,1 millions de quintaux contre 8,2 millions pour la campagne précédente avec des prix à la production inchangés.

EVOLUTION DES PRIX A LA PRODUCTION DE CEREALES (En dinars le quintal)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Blé dur	28,5	29,5	29,5	29,5	29,5	29,5	30,5	30,5
Blé tendre	25	26	26	26	26	26	27	27
Orge	17	17	17	17	17	17	18	18
Triticale	17	17	17	17	17	17	18	18

Source : Ministère de l'Agriculture et des ressources hydrauliques

Les importations de céréales ont augmenté de 8,2%, au cours de 2006, pour s'élever à 2.654 mille tonnes pour un montant de 599 MDT (+23,7%), étant signalé la hausse des prix à l'importation consécutive au recul de l'offre sur le marché mondial. Les prix moyens à l'importation exprimés en dollars se sont accrus, pour les onze premiers mois de l'année et en comparaison avec toute l'année 2005, de 18,8% pour le blé dur, 21,4% pour le blé tendre et 18,9% pour l'orge.

EVOLUTION DES PRIX MOYENS A L'IMPORTATION DE CEREALES (En dollars la tonne)

	2003	2004	2005	2006 ¹	Variations en %	
					2005/2004	2006/2005
Blé dur	202,02	..	194,50	231,00	..	18,8
Blé tendre	139,42	182,99	148,33	180,10	-18,9	21,4
Orge	112,64	136,76	154,30	183,52	12,8	18,9

Source : Office des céréales

S'agissant de la campagne 2006-2007, les prévisions tablent sur une récolte céréalière de 18 millions de quintaux sur une superficie programmée de 1.559 mille hectares, dont 80 mille hectares irrigués. L'insuffisance des pluies, surtout en janvier et février 2007, qui a compromis le déroulement normal de la campagne a, cependant, été compensé par les précipitations importantes enregistrées sur l'ensemble du pays à partir du mois de mars.

2) Légumineuses

La culture des légumineuses a porté, au cours de la campagne 2005-2006, sur près de 73 mille hectares, niveau en accroissement de 7,3%. Sur ce total, environ 61 mille hectares ont été réservés aux légumineuses d'hiver et le reliquat à celles du printemps dont 9,4 mille hectares pour le pois chiche.

Suite à l'élargissement des superficies de la plupart des variétés, la production totale a progressé d'environ 4% pour atteindre 63,5 mille tonnes, soit 55 mille tonnes de légumineuses d'hiver (essentiellement les fèves et les féveroles) et 8,5 mille tonnes de légumineuses de printemps (principalement le pois chiche), mais le rendement à l'hectare a baissé pour la plupart des variétés cultivées.

B – CULTURES MARAICHERES

A l'exception de la tomate et des melons et pastèques, la production maraîchère de l'année 2006 a enregistré une progression, en particulier pour la pomme de terre, l'oignon et le piment. L'approvisionnement du marché intérieur s'est déroulé dans de bonnes conditions, grâce au recours aux stocks régulateurs et à l'importation en cas de besoin.

¹ Jusqu'au 30 novembre 2006.

En raison des difficultés d'écoulement des conserves de tomate sur les marchés extérieurs qui ont engendré une accumulation des stocks, les superficies réservées à la culture de la tomate ont été réduites d'environ 17% au titre de la campagne 2005-2006 pour se situer à 22,6 mille hectares.

Ainsi et après avoir atteint un niveau record la campagne précédente, la production de tomate fraîche s'est inscrite en baisse de 285 mille tonnes ou 25% pour revenir à 855 mille tonnes dont 640 mille de tomate de saison. Il est à signaler que la culture de la tomate a connu un développement considérable, au cours des dernières années, grâce à la maîtrise des techniques de production et à la promotion de variétés plus productives, outre l'extension de la pratique de l'irrigation localisée (goutte à goutte).

PRODUCTION MARAICHÈRE

(En mille tonnes)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Tomate	930	950	750	810	880	1.119	1.140	855
Piment	185	190	214	242	250	256	251	257
Melons et pastèques	350	370	380	411	395	515	451	422
Pomme de terre	320	290	330	310	310	375	315	365
Oignon	241	272	259	257	241	310	335	355
Artichaut	19	17	18	16	13	12	12	16

Sources : Groupement interprofessionnel des légumes et Ministère de l'Agriculture et des ressources hydrauliques

Sous l'effet du recul de la production, les quantités de tomate fraîche livrées aux usines de transformation ont fortement diminué, ne permettant de produire que 79 mille tonnes de double concentré de tomate (DCT), contre 125 mille tonnes une année auparavant. Encore faut-il noter que la campagne de transformation a démarré avec un stock de report de 26 mille tonnes, en raison de la persistance de difficultés à l'exportation.

Malgré la contraction des superficies cultivées qui sont revenues de 19 mille à 18,4 mille hectares, la production de piment pour la campagne 2005-2006 a connu une légère progression de 2,4% pour atteindre 257 mille tonnes, suite à l'amélioration des rendements qui sont passés de 13 à 14 tonnes à l'hectare.

Quant à la transformation, qui a démarré à la fin du mois d'août avec un stock de report de conserves d'harissa de 2,2 mille tonnes, elle a porté sur environ 40 mille tonnes de piment frais et ce, à un prix d'achat variant entre 220 et 340 dinars la tonne. Cette quantité a permis de produire 22 mille tonnes d'harissa contre 18 mille en 2005.

La production de pomme de terre pour la campagne 2005-2006 a atteint 365 mille tonnes, niveau en augmentation de près de 16% grâce à l'amélioration des rendements à l'hectare, sachant que les superficies cultivées ont connu une quasi-stagnation pour s'établir aux environs de 25 mille hectares.

Pour couvrir les besoins de consommation pendant les périodes de soudure et garantir la disponibilité des semences, les importations effectuées au cours de 2006 ont porté sur 27,7 mille tonnes pour une valeur de 18,9 MDT, contre 36,1 mille tonnes et 24,6 MDT un an plus tôt. Quant aux exportations de pomme de terre de consommation, elles ont plus que doublé pour s'élever à 8,8 mille tonnes. Ce niveau d'exportation reste, toutefois, en deçà de celui fixé dans l'accord d'association avec l'Union européenne et qui porte sur 18,8 mille tonnes. Pour encourager l'exportation de la pomme de terre, les pouvoirs publics ont décidé l'octroi d'une prime d'encouragement à l'exportation de 90 dinars la tonne, en plus de la subvention de 50% accordée au titre des coûts du transport.

S'agissant des melons et pastèques, leur culture a couvert 18,6 mille hectares en 2006, contre 20,6 mille l'année précédente, ce qui a entraîné une contraction de la

production. Celle-ci est revenue, d'une année à l'autre, de 451 mille à 422 mille tonnes, contribuant à assurer l'approvisionnement du marché local dans de bonnes conditions avec, notamment, des niveaux de prix raisonnables.

Pour les autres cultures maraîchères, celle de l'oignon, en particulier, a connu des progrès en 2006 comme en témoigne l'accroissement aussi bien des superficies cultivées que de la production, qui ont atteint 16,9 mille hectares et 355 mille tonnes contre 16,1 mille hectares et 335 mille tonnes en 2005.

II – ARBORICULTURE

Les bonnes conditions climatiques ayant prévalu, au cours du printemps de la campagne agricole 2005-2006, ont été favorables aux cultures fruitières qui ont dégagé des récoltes supérieures pour la plupart à celles enregistrées au titre de la campagne précédente. Il en est résulté un approvisionnement régulier du marché intérieur à des prix abordables pour le consommateur et une dynamisation des exportations des surplus de production.

A – OLIVES A HUILE

La production d'olives à huile obtenue pour la campagne 2005-2006 s'est située à 1.050 mille tonnes, dont la trituration a dégagé 210 mille tonnes d'huile, contre respectivement 640 mille et 130 mille tonnes la campagne précédente. Parallèlement, les exportations ont connu une augmentation importante passant, d'une campagne à l'autre, de 98 mille à 167 mille tonnes.

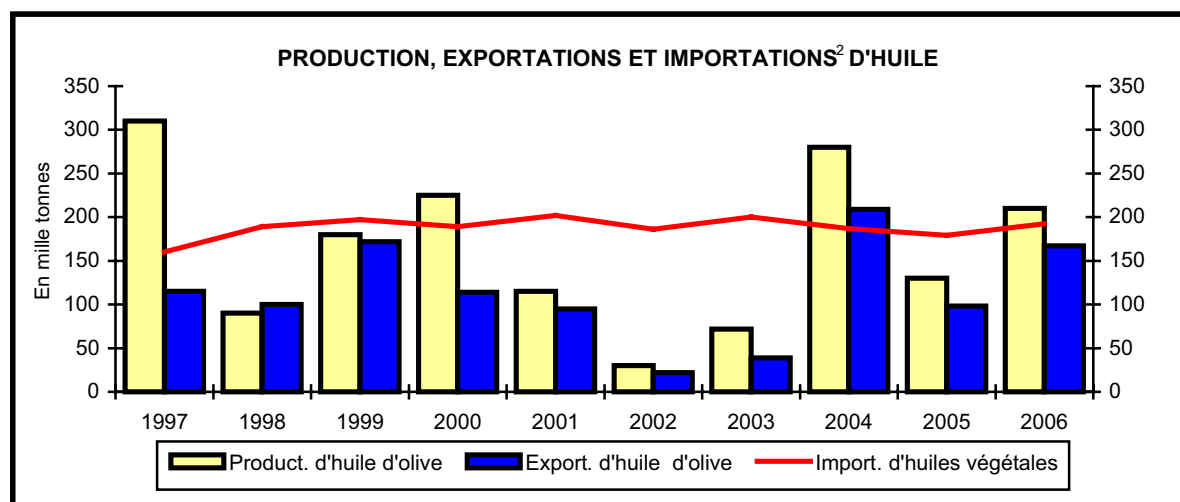
PRODUCTION ET EXPORTATIONS D'HUILE D'OLIVE

(En mille tonnes)

	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Production	225	115	30	72	280	130	210	170
Exportations	114	95	22	39	209	98	167	120 ¹

Source : Office national de l'huile

Il y a lieu de signaler que cette branche a bénéficié, durant la période allant de juillet 2005 jusqu'à février 2006, d'une forte demande internationale qui a entraîné une nette hausse des prix de l'huile d'olive à l'exportation. Ceux-ci ont dépassé, en moyenne, le niveau de 6.000 dinars la tonne. Toutefois, la régulation des prix d'achat et de vente en Europe, au début du mois de mars 2006, a causé une chute des prix à l'exportation et, par conséquent, un arrêt des exportations tunisiennes d'huile d'olive vers l'Europe, avant de reprendre vers la fin du mois de juin.



¹ Prévisions.

² Il s'agit des huiles végétales destinées à l'alimentation humaine.

Afin d'éviter ce genre de situation, la Tunisie a mis en place un Fonds de promotion de l'huile d'olive conditionnée, dans le but de créer un label pour l'huile tunisienne et de promouvoir les exportations en explorant de nouveaux marchés et en offrant des huiles d'une meilleure qualité.

Concernant la campagne 2006-2007, la production d'huile d'olive est estimée à 170 mille tonnes, contre une moyenne annuelle de l'ordre de 144 mille tonnes pour la période du X^{ème} Plan. Mais compte tenu de la baisse de la production en comparaison avec la campagne écoulée, l'objectif d'exportation pour la campagne de commercialisation en cours a été fixé à 120 mille tonnes.

Par ailleurs, la récolte d'olives de table s'est inscrite en régression sensible d'environ 40% pour revenir à 14,7 mille tonnes, en rapport avec le phénomène d'alternance spécifique à l'olivier dans ce créneau de production.

B – AGRUMES

La production d'agrumes au titre de la campagne 2005-2006 s'est élevée à 262 mille tonnes dont 126,5 mille d'oranges maltaises, enregistrant ainsi un accroissement de 19 mille tonnes ou 7,8%. Malgré cette progression, les exportations, constituées en quasi-totalité d'oranges maltaises, sont restées pratiquement stationnaires atteignant 19,3 mille tonnes contre des prévisions initiales de 22 mille tonnes.

PRODUCTION ET EXPORTATIONS D'AGRUMES (En mille tonnes)

	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Production	226	240	236	225	209	243	262	247
Exportations	27,0	24,8	22,0	17,2	18,6	19,1	19,3	16,3

Source : Groupement interprofessionnel des fruits

Pour la campagne 2006-2007, la production a accusé une baisse de près de 6% pour s'établir à 247 mille tonnes, régression qui a touché, essentiellement, les oranges maltaises. En dépit de l'amélioration de la qualité, les exportations d'agrumes ont diminué de 15,5% par rapport à la campagne précédente pour se situer à 16,3 mille tonnes contre un objectif fixé à 20 mille tonnes. Ce recul est imputable aux niveaux largement rémunérateurs des prix sur le marché local et à l'impact d'une concurrence extérieure aiguë de la part de certains pays méditerranéens, en particulier l'Espagne et l'Egypte.

C – DATTES

La production de dattes de la campagne 2006-2007 a atteint 131 mille tonnes, dont plus de 81 mille de Déglét nour, soit des accroissements de 18 mille et 11 mille tonnes, respectivement, par rapport aux niveaux enregistrés la campagne précédente. Outre les conditions climatiques favorables, cette progression a été obtenue suite, notamment, à une meilleure protection des dattes contre les intempéries. Il y a lieu d'indiquer, également, l'intensification des opérations de lutte contre les vers de dattes, qui ont intéressé particulièrement les sites de stockage et les moyens de transport de ce produit.

PRODUCTION ET EXPORTATIONS DE DATTES (En mille tonnes)

	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Production	103	104	105	115	111	122	113	131
dont: Déglét nour	65	70	65	72	68	76	70	81
Exportations	25,7	36	38	42	40,2	53	42,8	60 ¹

Groupement interprofessionnel des dattes

¹ Prévisions.

Etant donné l'amélioration de la qualité, l'objectif d'exportation des dattes est fixé à 60 mille tonnes pour toute la campagne de commercialisation en cours. Du début de la campagne et jusqu'au 23 mai 2007, les quantités exportées ont dépassé le niveau de 30 mille tonnes pour une valeur de 90,6 MDT, contre 24,2 mille tonnes et 65,6 MDT durant la même période de la campagne précédente.

D – VIGNE

La récolte de raisins de cuve relative à l'année 2006 s'est accrue d'environ 22% pour atteindre 57,5 mille tonnes. La transformation de ce volume a permis de produire 402 mille hectolitres de vins contre 331 mille au titre de la campagne 2005-2006.

Le stock de report s'étant situé à 244 mille hectolitres, à la fin du mois d'août 2006, les disponibilités totales de vins pour l'actuelle campagne de commercialisation se sont élevées à 646 mille hectolitres, niveau en hausse de l'ordre de 15%. L'objectif d'exportation est fixé à 70 mille hectolitres contre 72 mille réalisés la campagne écoulée.

PRODUCTION ET EXPORTATIONS DE VINS

(En mille hectolitres)

	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Production	469	411	321	273	243	375	331	402
Exportations	87	137	73	170	94	125	72	70 ¹

Source : Office national de la vigne

Pour ce qui est de la production de raisins de table, elle s'est maintenue en 2006 à son niveau de l'an précédent, soit environ 75 mille tonnes.

E – AUTRES FRUITS

Les productions des autres fruits, particulièrement ceux de printemps et d'été, ont progressé, en 2006, bénéficiant de bonnes conditions climatiques et des encouragements de l'Etat en faveur des agriculteurs. Ainsi, la plupart des récoltes ont connu une reprise notable, ce qui a permis de mieux approvisionner le marché intérieur et de dégager des surplus exportables pour plusieurs produits tels que, notamment, les poires, les grenades et les abricots.

PRINCIPALES PRODUCTION DES AUTRES FRUITS

(En mille tonnes)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Pommes	97	108	108	100	99	135	100	120
Poires	50	54	55	68	60	62	53	65
Amandes en coque sèche	58	60	32	18	36	44	43	56
Abricots	31	30	25	25	26	27	26	28
Grenades	65	63	56	63	67	69	68	70

Source : Ministère de l'Agriculture et des ressources hydrauliques

III – ELEVAGE

Les réformes dans ce secteur se sont poursuivies, au cours de 2006, surtout en ce qui concerne la poursuite de la stratégie de promotion de la production, le renforcement des programmes d'amélioration de la productivité et de la qualité, le développement et la diversification des ressources fourragères, l'augmentation des rendements, la maîtrise des coûts et la rationalisation de la gestion des surplus de production.

¹ Prévisions.

Dans ce contexte, l'effectif de reproduction des trois principales espèces du cheptel national a continué à se développer en 2006, atteignant 449 mille têtes de bovins, 4.484 mille têtes d'ovins et 820 mille têtes de caprins.

EFFECTIF DU CHEPTEL DE REPRODUCTION

(En mille têtes)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Bovins	480	482	484	485	450	436	445	449
Ovins	3.962	4.053	4.110	3.990	3.924	3.963	4.188	4.484
Caprins	782	829	829	798	801	809	810	820

Source : Ministère de l'Agriculture et des ressources hydrauliques

Parallèlement, la production de viandes rouges s'est inscrite en accroissement pour toutes les espèces, atteignant le niveau de 123,4 mille tonnes contre 116,7 mille en 2005. Cette évolution a permis de réduire les importations qui sont revenues, en 2006, à 5,5 mille tonnes pour une valeur de 26,1 MDT, contre 8,3 mille tonnes et 34,7 MDT un an plus tôt.

PRODUCTION DE VIANDES ROUGES ET DE LAIT

(En mille tonnes)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Structure en %	
								2005	2006
Viandes¹	123,1	125,5	132,2	118,5	115,1	116,7	123,4	100,0	100,0
-bovine	59,8	60,3	64,4	57,7	53,7	52,7	56,3	45,2	45,6
-ovine	54,1	55,9	58,3	51,4	52,0	53,4	56,3	45,8	45,6
-caprine	9,2	9,3	9,5	9,4	9,4	10,6	10,8	9,0	8,8
Lait frais	887	934	945	891	864	920	971		

Source : Ministère de l'Agriculture et des ressources hydrauliques

S'agissant de la production de lait frais, elle a progressé de 5,5% atteignant 971 mille tonnes, tandis que les quantités collectées se sont élevées à environ 560 mille tonnes contre près de 517 mille une année auparavant. Il en est résulté un approvisionnement régulier du marché intérieur, étant signalé que les stocks régulateurs de lait ont permis de couvrir les besoins de consommation durant la période de basse lactation.

Encore faut-il noter une amélioration de la qualité du lait grâce aux efforts entrepris en matière de fixation de critères plus rigoureux tant au niveau des centres de collecte qu'à celui des centrales laitières.

La production de viande de volaille a, pour sa part, accusé une baisse de 24,3%, pour revenir à 66,2 mille tonnes en 2006, suite aux difficultés qu'a connue la branche de l'aviculture en raison des menaces de la grippe aviaire apparue dans certains pays.

Parallèlement, la production d'œufs a diminué de 4,4% pour s'établir à 1.349 millions d'unités. Néanmoins, ce niveau a permis de satisfaire les besoins de la consommation intérieure et de dégager un stock régulateur qui a servi à faire face à la hausse de la consommation au cours du mois de Ramadan.

PRODUCTION AVICOLE

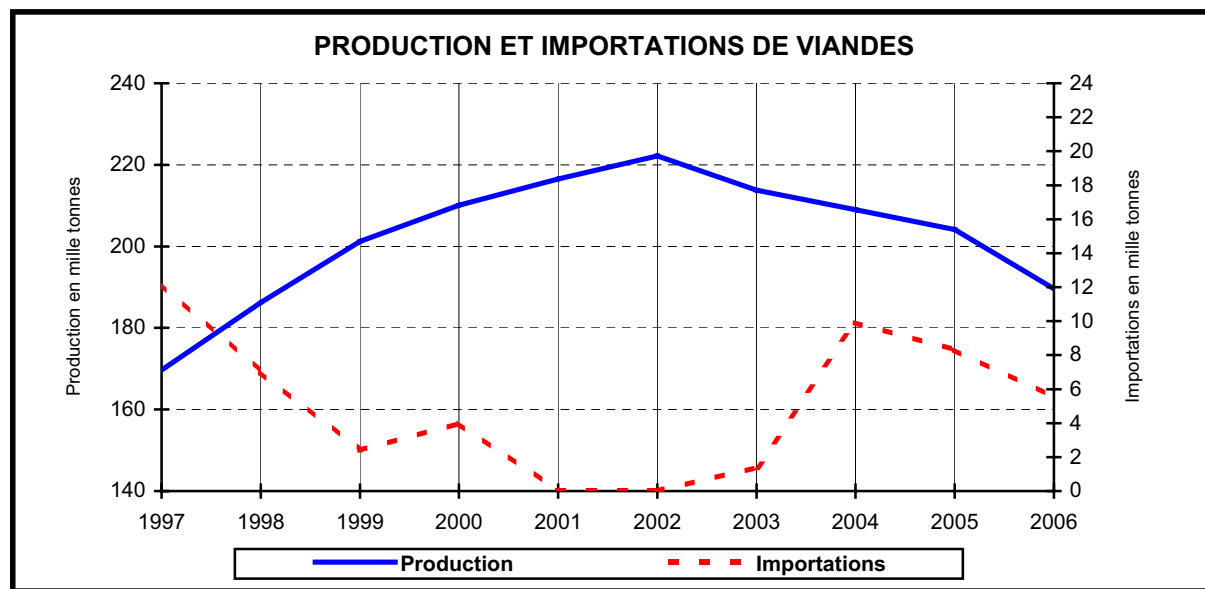
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Viande de volaille (en 1000 tonnes)	81,0	87,0	91,0	90,0	95,3	93,9	87,4	66,2
Oeufs (en millions d'unités)	1.523	1.476	1.434	1.487	1.390	1.344	1.411	1.349

Sources : Groupement interprofessionnel des produits avicoles et cunicoles (GIPAC) et Ministère de l'Agriculture et des ressources hydrauliques

¹ Il s'agit des viandes nettes et abats.

Pour restaurer la confiance du consommateur à l'égard des produits avicoles, une campagne nationale de sensibilisation a été menée, en plus de la constitution de stocks afin de redresser le niveau des prix.

Par ailleurs et dans le but de renforcer les dispositions sanitaires, il a été décidé de créer un cahier de charges réglementant le commerce de distribution des volailles et dérivés, prévoyant notamment l'interdiction de la vente des volailles à l'état vivant sur les marchés. Ainsi, et depuis le début du mois d'octobre 2006, les productions de poulet de chair et de dinde, en particulier, sont graduellement revenues à leurs niveaux habituels. La consommation a, également, repris son niveau normal et le secteur avicole, dans son ensemble, continue à connaître une certaine stabilité.



IV – PECHE

Le secteur de la pêche a continué, au cours de 2006, à bénéficier d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics, à travers une série de mesures d'encouragement en sa faveur pour qu'il puisse contribuer à l'effort de développement et de promotion des exportations. Les principales mesures ont été axées sur la rationalisation de la gestion des ressources halieutiques, la réalisation de l'équilibre au niveau de l'effort de pêche entre les régions et les espèces, la consolidation des travaux de recherche scientifique appliquée, le renforcement de la compétitivité du secteur par la finalisation du programme de sa mise à niveau dans toutes ses composantes, la consolidation des capacités de conservation et de réfrigération et l'extension du réseau de commercialisation intérieur et au niveau de l'exportation.

Ces actions ont été complétées par l'amélioration de l'infrastructure portuaire et de la qualité des services rendus aux professionnels du secteur. En particulier, le programme de mise à niveau de l'infrastructure portuaire sera poursuivi au cours du XIème Plan, avec la consolidation des efforts pour préserver et renforcer les acquis réalisés.

Le développement du partenariat avec l'étranger a été, également, au centre de la stratégie de promotion du secteur de la pêche en vue d'améliorer le taux d'exploitation de certaines ressources et régions, dynamiser davantage la transformation des poissons, élargir l'expérience tunisienne de contrôle et de suivi des bateaux de pêche par satellite afin de se prémunir contre les aléas climatiques, ainsi que pour éviter la pêche dans des zones interdites.

Sur le plan quantitatif, la production du secteur de la pêche s'est élevée, en 2006, à 109,8 mille tonnes, dont 53,5 mille au titre de la pêche au feu et 26,4 mille tonnes pour la pêche côtière, contre un total de 108,7 mille tonnes en 2005.

Selon les régions, les gouvernorats du Sud, en l'occurrence Sfax, Gabès et Médenine, ont réalisé près de 40% de la production nationale, contre 44% en 2005. Les gouvernorats côtiers de l'Est et du Nord ont fourni, respectivement, 31% et 29% de cette production.

PRODUCTION HALIEUTIQUE

(En mille tonnes)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Variations en %	
								2005/ 2004	2006/ 2005
Pêche côtière	26,0	26,1	27,0	26,2	27,4	27,0	26,4	-1,5	-2,2
Pêche au feu	37,6	37,8	35,5	35,7	47,0	48,8	53,5	3,8	9,6
Pêche au chalut	24,7	26,2	26,5	27,8	29,0	24,8	23,4	-14,5	-5,6
Divers	6,8	8,5	7,7	5,1	6,9	8,1	6,5	17,4	-19,8
Total	95,1	98,6	96,7	94,8	110,3	108,7	109,8	-1,5	1,0

Source : Direction générale de la pêche et de l'aquaculture (Ministère de l'Agriculture et des ressources hydrauliques)

En matière de commercialisation, les exportations de produits de la mer ont porté, au cours de 2006, sur 20,3 mille tonnes ou 18,5% de la production totale et ce, pour une valeur de 225,4 MDT, contre 20,6 mille tonnes et 202,4 MDT l'an précédent, occupant ainsi la seconde place dans les exportations agricoles et agroalimentaires après celles de l'huile d'olive. L'Union européenne a continué à représenter le principal débouché des produits de la mer tunisiens.

Quant aux importations, elles ont atteint environ 39 mille tonnes pour une valeur de 64 MDT, niveaux en accroissement de 6% et 23%, respectivement, par rapport à ceux enregistrés une année auparavant.